

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

1^{er} semestre 2026 - CLIENTELE DES ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS

I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE		
1.1 CONDITIONS D'OUVERTURE DE COMPTE		
1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	Gratuit	NOUVELLES CONDITIONS ORABANK
1.1.1.1 Dépôt à terme société, ong et associations	Gratuit	
1.1.1.2 Compte d'instruments financiers (société) - à décliner par type d'instrument		
1.1.1.3 Compte courant		
1.1.1.4 Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	Pas de dépôt initial	
1.1.1.5 Autres types de comptes	Pas de dépôt initial	
1.1.1.6 Assurance décès accidentel associé au compte courant	NA	
1.2 CONDITIONS DE CLÔTURE DE COMPTE		
1.2.1 Dépôts à terme société, ong et associations	Gratuit	
1.2.2 Compte d'instruments financiers (société) - à décliner par type d'instrument		
1.2.3 Compte courant (société et entreprise individuelle)	Gratuit	
1.2.4 Lettre de clôture juridique	Gratuit	
1.2.5 Autres types de clôture de comptes	Gratuit	
II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE		
2.1 GESTION DE COMPTES		
2.1.1 Conditions débitrices et frais		
2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle		
2.1.1.2 Commission de plus fort découvert	0,10%	
2.1.1.3 Commission de mouvement au débit sur compte courant	0,10%	
2.1.1.4 Commission de dépassement sur compte autorisé	1/8 pour 1 000	
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte non autorisé	14%	
2.1.1.6 Frais de tenue de compte (tarif mensuel) +a30:b31	Clientèle professionnelle: 5000 (hors segment Petite entreprise : 10 000) / Clientèle entreprise et institutionnelle : 15.000 N/A	
2.1.1.7 Arrêté de compte		
2.1.2 Relevé d'identité bancaire (rib)		
2.1.2.1 Relevés de compte		
2.1.2.2 Mensuel gratuit	Gratuit	
2.1.2.3 A la demande (inférieur à 1 an)	1 000	
2.1.2.4 Autre période	1 000	
2.1.3 Attestations bancaires		
2.1.3.1 Attestation de solde	35 000 FCFA	
2.1.3.2 Attestation de non engagement etc	100 000 FCFA	
	*Attestation de ligne de crédit et de Capacité Financière: *< 100 Millions FCFA : 50 000 FCFA *entre 100 Millions et 250 Millions FCFA : 175 000 FCFA *entre 250 Millions et 500 Millions FCFA : 275 000 FCFA *> 500 Millions FCFA : 325 000 FCFA Autres types d'attestations bancaires : 40 000 FCFA*	
2.1.3.3 Autres types d'attestations bancaires		
2.1.4 Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	200FCFA	
2.1.5 Frais pour procuration	15 000 FCFA	
2.1.6 Conditions créditrices		
2.1.6.1 Produits d'épargne		
2.1.6.2 Autres dépôts		
2.1.6.3 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	Négociable	
2.1.6.4 Autres types de conditions créditrices	Négociable	
2.2 MOYENS DE PAIEMENT		
2.2.1 Chèques		
2.2.1.1 Délivrance de chéquier	Gratuit	
2.2.1.1.1 Chèques barrés non endossables	Gratuit	
2.2.1.1.2 Lettre-chèques prix coûtant	Frais Reels engagés	
2.2.1.1.3 Chèques de banque sur place	10 000	
2.2.1.1.4 Chèques de banque uemoa	10 000	
2.2.1.1.5 Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Conditions de transfert	
2.2.1.2 Certification de chèque	10 000	
2.2.1.3 Frais pour annulation de chèque de banque	10 000	
2.2.1.4 Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	Cheque : 10 000 / Chéquier : 15 000	
2.2.1.5 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	10 000/50 000	
2.2.1.6 Frais de destruction de chéquier	25 000	
2.2.1.7 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	12 000 / Port de lettre : 2 000	
2.2.1.8 Forfait chèque impayé<à montant x fca (montant à préciser)		
2.2.1.9 Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	NA	
2.2.1.10 Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	10 000	
2.2.1.11 Frais sur chèques impayé (bénéficiaire)	10 00	
2.2.1.12 Assurance perte et vol de moyens de paiement		
2.2.1.13 Encaissement de chèques		
2.2.1.13.1 Encaissement de chèques dans l'uemoa	100 (reversé à la BCEAO)	
2.2.1.13.2 Encaissement de chèques hors uemoa	Négociable	
2.2.2 Cartes bancaires		
	Visa business : 70 000 FCFA Visa gold : 90 000 FCFA Visa platinum : 135 000 FCFA Carte Salaire : 5 000 FCFA Carte voyage /Usage personnel : 10 000 FCFA Carte Cadeau /pour Tier: 10 000 FCFA	
2.2.2.1	NA	
2.2.2.1.1 Carte interbancaire (nationale ou uemoa)	GRATUIT	
2.2.2.1.1.1 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB)/Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client		
2.2.2.1.2 Coût des retraits aux guichets automatiques de banques (gab) des confrères de la zone uemoa		
* dans les distributeurs d'autres banques au Sénégal	FCFA 427	
* dans les distributeurs d'autres banques à l'étranger	FCFA 427	
2.2.2.1.1.3 Consultation de solde	sur nos DAB gratuit, sur DAB confrère FCFA 300HT	
2.2.2.1.1.4 Mini relevé		
2.2.2.1.1.5 Frais de gestion mensuels	GRATUIT	
2.2.2.1.1.6 Frais annuels	voir tarif carte	
2.2.2.1.2 Carte interbancaire internationale (avec visa, mastercard, etc.)		
2.2.2.2 Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)		
2.2.2.3 Confection de carte en urgence	voir tarif carte	
2.2.2.4 Frais de refection de carte (sauf défautuosité)	voir tarif carte	
2.2.2.5 Réédition du code confidentiel	10 000	
2.2.2.6 Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	20 000	
2.2.2.7 Opposition carte		
2.2.2.7.1 Par le client : perte ou vol	5 000	
2.2.2.7.2 Par la banque : usage abusif (société)	10 000	
2.2.2.8 Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	5 000 par trimestre de retard	
2.2.2.9 Modification de contrat (carte, plafond, ...)	RELEVEMENT DE PLAFOND FCFA 15.000	
2.2.2.10 Expédition à domicile : frais d'envoi minimum		
2.2.2.11 Ouverture de dossier de fraude	30 000	
2.2.2.12 Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	NA	
2.2.2.13 Prestations services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	NA	
2.2.2.13.1 Retrait d'espèces dans les distributeurs automatiques de billets	NA	
2.2.2.13.1.1 Distributeurs automatiques de billets de la banque du client	Gratuit	
2.2.2.13.1.2 Distributeurs automatiques de billets autres banques locales (gjm uemoa)	427	
2.2.2.13.1.3 Distributeurs automatiques de billets dans la zone uemoa (gjm uemoa)	427	
2.2.2.13.1.3 Distributeurs automatiques de billets hors zone uemoa	2% avec un minimum de 2500)	

2.2.2.13.2 Services accessibles via les guichets automatiques de banques/ distributeurs automatiques de billets		
2.2.2.13.2.1 Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit	
2.2.2.13.2.2 Consultation/édition d'historique de solde	Gratuit	
2.2.2.1.4 Paiements		
2.2.2.14.1 Dans la zone uemoa	gratuit	
2.2.2.14.2 Hors zone uemoa	1,5% du montant	
Location TPE	FCFA 10.000 MENSUEL	
2.2.3 Virements et prélèvements		
2.2.3.1.1 Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit	
2.2.3.1.2 Virement sur place vers un tiers (star-uemoa)	7500 FCFA	
2.2.3.1.3 Virement entre agence en faveur d'un tiers	5000 FCFA	
2.2.3.1.5 Virement dans l'uemoa (star-uemoa)	7500 FCFA	
2.2.3.1.6 Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Gratuit	
2.2.3.1.7 Mise en place de virement permanent local ou autre	Gratuit	
2.2.3.1.7.1 Ouverture de dossier	Gratuit	
2.2.3.1.7.2 Exécution de l'opération	Gratuit	
2.2.3.1.8 Remise de virement (support télétransmission)	Gratuit	
2.2.3.1.9 Mise à disposition de fonds	20000	
2.2.3.2 Prélèvements		
2.2.3.2.1 Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Gratuit	
2.2.3.2.1.1 Ouverture de dossier	Gratuit	
2.2.3.2.1.2 Exécution de l'opération	Gratuit	
2.2.3.2.2 Frais d'opposition sur avis de prélèvement	5000 FCFA	
2.2.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit	
2.2.3.2.4 Paiement d'un prélèvement	Gratuit	
2.2.3.2.5 Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit	
2.2.3.2.6 Frais de prélèvement impayé (sans provision)	10000 FCFA	
2.2.3.2.7 Rejet de prélèvement à l'initiative du client	10000 FCFA	
2.2.3.3 Effets de commerce		
2.2.3.3.1 Frais sur paiement d'effets		
2.2.3.3.2 Frais d'encaissement sur effets	4000 FCFA	
2.2.3.3.3 Commission de bordereau	0,75% Minimum 10 000	
2.2.3.3.4 Commission d'endos	NA	
2.2.3.3.5 Intérêt	Min T4M + 5/ Max T4M + 11	
2.2.3.3.6 Port de lettre	4000	
2.2.3.3.7 Frais fixe	5000 FCFA	
2.2.3.3.8 Frais de protêt prix coûtant	Fixé par huissier	
2.2.3.3.9 Frais de prorogation d'échéance	30000	
2.2.3.3.10 Autres effets de commerce	NA	

III – SERVICES BANCAIRES

3.1 DATES DE VALEURS APPLIQUEES		
3.1.1 Virements reçus	J+1 après réception	
3.1.2 Remise de chèque	J+2	
3.1.3 Remise d'effets à l'escompte	J+1	
3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J-1	
3.1.5 Versement et retrait d'espèce	J	
3.1.6 Livrets d'épargne	NA	
3.2 FRAIS LIÉS AUX SERVICES BANCAIRES		
3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit	
3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit	
3.2.3 Emission chèque de banque en fca	10000 FCFA	
3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises	Conditions de transfert	
3.2.5 Rejet de chèque	10000 FCFA	
3.2.6 Demande d'opposition	15000 FCFA	
3.2.7 Incident sur compte (atd, saisie-arrêt)	20000 FCFA	
3.2.8 Protêt prix coûtant	Tarif d'huissier	
3.2.9 Frais de circularisation	40000 FCFA	
3.2.10 Changement de signature	5000 FCFA	
3.2.11 Modification d'intitulé de compte	Gratuit	
3.2.12 Changement d'adresse	Gratuit	
3.2.13 Changement de garde de titre	NA	
3.2.14 Frais de nantissemnt	Tarif d'huissier	
3.2.15 Frais de saisie attribution (atd)	30000 FCFA	
3.2.16 Frais de reclassement	20000 FCFA	
3.2.17 Information semestrielle aux cautions	40 000 FCFA	
	Frais de recherche document: 0 - 30 jours : 7 500 par document 31 - 60 jours : 10 00 par document au-delà de 60 jours: 50 000 par document	
3.2.18 Autres types de services bancaires		

V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1 Frais de déclaration d'opposition à la banque centrale	NA
5.2 Frais de mainlevée d'opposition banque centrale	NA
5.3 Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	2000 FCFA
5.4 Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	5000 FCFA
5.5 Lettre de déclaration à la cip	8000 FCFA
5.6 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	10000 FCFA
5.7 Forfait chèque impayé < à montant x fca (montant à préciser)	10000 FCFA
5.8 Certificat de non-paiement	10000 FCFA
5.9 Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	NA

VI - OPERATIONS SUR TITRES

6.1 Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel) commission commission compte	NA
6.2 Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	NA
6.3 Epargne salariale (plan épargne entreprise)	NA
6.4 Souscription de bons de caisse émis par la banque	NA
6.5 Relevé mensuel	NA
6.6 Relevé de titres à la demande	NA
6.7 Autres types d'opérations sur titres	NA

VII - OPERATIONS DE CHANGE

7.1 Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	2%
7.2 Achat et vente de chèques de voyage en euro (commission à prévoir)	NA
7.3 Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	NA
7.4 Autres types d'opération de change	Négociable

VIII - OPERATIONS DE CREDIT

8.1 CRÉDIT DE TRÉSORERIE

(Taux d'intérêt à déterminer par rapport au tbb +marge)		
8.1.1 Découvert en compte convenu ou non formalisé (mtd + marge)	TBB + marge	
8.1.2 Découvert en compte convenu et formalisé (mtd + marge)	TBB + marge	
8.1.3 Crédits à court terme (mtd + marge)		
8.1.4 Autres crédits à court terme (mtd + marge)	TBB + marge	
8.1.5 Autres crédits à moyen et long termes (mtd + marge)	TBB + marge	
8.1.6 Crédit-bail		
8.1.6.1 Mobilier	NA	
8.1.6.2 Immobilier	NA	
8.1.7 Financement en devises	NA	
8.1.8 Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	NA	

8.1.9 Autres financements en devises	NA
8.1.10 Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	TBB + marge
8.1.11 Facilités de caisse et avances (types à définir)	TBB + marge
8.1.12 Prêt de consolidation de découvert	TBB + marge
8.1.13 Autres types de crédits de trésorerie	TBB + marge
8.2 CRÉDITS PAR SIGNATURE	
8.2.1 Cauton sur marches	0,5% à 4% par an tout trimestre entamé est dû. Frais de dossier : 50 000 FCFA
8.2.2 Cautions fiscales et douanières (obligations cautionnées)	0,5% à 4% par an tout trimestre entamé est dû. Frais de dossier : 50 000 FCFA
8.2.3 Acquis a caution	5000 FCFA par lot de 15
8.2.4 Aval de traites	0,5% à 4% par an tout trimestre entamé est dû. Frais de dossier : 50 000 FCFA

8.3 OPERATIONS CONNEXES AUX OPERATIONS DE CREDITS

8.3.1 Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	100 000 FCFA
8.3.2 Avenant sur contrat prêt	Cf frais d'étude de dossier
8.3.3 Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Cf frais d'étude de dossier
8.3.4 Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Cf frais d'étude de dossier
8.3.5 Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Cf frais d'étude de dossier
8.3.6 Demande de décompte	5000FCFA
8.3.7 Demande d'éditio de tableau d'amortissement	Gratuit
8.3.8 Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Majoration 1,5%
8.3.9 Commission d'engagement	1% sur le montant non décaissé
8.3.10 Frais d'études des dossiers de prêt	0,5% à 2%
8.3.9.1 Frais et commissions d'escompte commis encaisse	
	*Commissionde Bordereau : 0,75% Minimum 10 000 FCFA *Commission de manipulation : 1 pour mille Minimum 10 000 FCFA
Commis bord	
8.3.9.2 Cautions et avals cf. ci-dessus 8.2	

IX - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

9.1 ENCAISSEMENT CHEQUE ET EFFET EN DEVISES

9.1.1 Euro	NA
9.1.1.1 Commission prorogation – commission rapatriement	NA
9.1.1.2 Commission d'encaissement	NA
9.1.1.3 Frais d'envoi	NA
9.1.1.4 Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	NA
9.1.1.5 Provision pour retour de chèque impayé	NA
9.1.1.6 Avis de sort/swift	NA
9.1.2 Autres devises	
9.1.2.1 Commission de change	NA
9.1.2.2 Commission d'encaissement	NA
9.1.2.3 Frais d'envoi	NA
9.1.2.4 Avis de sort/swift	NA
9.1.2.5 Provision pour retour de chèque impayé	NA

9.2 EMISSION DE CHEQUES ET EFFETS EN DEVISES

9.2.1 Euro	
9.2.1.1 Frais de dossier	20000 FCFA
9.2.1.2 Commission de transfert	0,4 % Minimum 20 000 FCFA
9.2.1.3 Taxe	0,60%
9.2.1.4 Frais swift	10000 FCFA
9.2.1.5 Frais liés à l'autorisation de change	20000 FCFA
9.2.2 Autres devises	
9.2.2.1 Frais de dossier	20000 FCFA
9.2.2.2 Taxe	0,60%
9.2.2.3 Frais liés à l'autorisation de change	20000 FCFA
9.2.2.4 Frais swift	10000 FCFA
9.2.2.5 Autres types d'opérations avec l'étranger (commis change)	

9.3 ENCAISSEMENT CHEQUES ET EFFETS LIBRES REÇUS DE L'ETRANGER OU DE LA ZONE UEMOA

9.3.1 Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
9.3.2 Frais d'encaissement	3 pour mille Minimum 15 000 FCFA
9.3.3 Frais de manipulation	3 pour mille Minimum 10 000 FCFA
9.3.4 Fais de swift	10000FCFA
9.3.5 Frais de port de lettre (ou bien)	Frais DHL
9.3.6 Frais sur chèque en souffrance	0,5% Minimum 10000 FCFA
9.3.7 Frais fixe d'impayés	15000 FCFA

9.4 TRANSFERTS

	Client ORABANK: *Réseau Orabank : Gratuit *Hors Réseau Orabank : 10 000 FCFA *Frais de dossier : 10 000 FCFA Non Client ORABANK *Réseau Orabank : 15 000 FCFA *Hors Réseau Orabank : 20 000 FCFA *Frais de dossier : 10 000 FCFA'
9.4.1 Transferts zone uemoa	
9.4.2 Transferts hors zone uemoa	
9.4.3 Virement hors uemoa (transfert swift avec change en autres devises)	* Commission transfert client < 5 millions : 0,4% Minimum 20 000 hors frais de change * Commission transfert client > 5 millions : 0,4% Minimum 30 000 hors frais de change *Commission de change : cours du jour * Frais de dossier : 10 000 FCFA * Taxe THU : 0,6%
9.4.4 Virement hors uemoa (transfert swift sans change)	Gratuit
9.4.5 Autres types de transferts	NA
9.4.6 Commission sur le retour de fond	50 euros

9.5 OPERATIONS DOCUMENTAIRES

	Commission d'ouverture : 2 pour mille Minimum 10 000 FCFA Commission d'encaissement : 0,15% Minimum 20 000 FCFA Commission d'acceptation : 0,20% / Trimestre Minimum 20 000 FCFA Commission de prorogation : 10 000 FCFA Port de lettre : 2 000 FCFA Commission de transfert: Cf conditions de transfert Commission de renvoi documents : 25 000 FCFA *Commission d'ouverture : GRATUIT Commission d'encaissement : 0,10% Minimum 25 000 FCFA Frais de dossier : 15 000 FCFA Commission de manipulation : 10 000 FCFA Port de lettre : 20 000 FCFA Frais de Swift : 15 000 FCFA Frais de dossier : 50 000 FCFA Frais de confirmation : selon tarif correspondant Frais d'acceptation : 0,25% / Trimestre Minimum 20 000 Frais d'ouverture de credoc : 1% / Trim Min 25 000 Frais de téléx / swift : 15 000 FCFA Modification du credoc : Utilisation du credoc : *Amendement : 15 000 FCFA *Sur durée et montant : 1% / Trim Min 25 000 FCFA
9.5.1 Remise documentaire import	
9.5.2 Remise documentaire export	
9.5.3 Remise documentaire import	
9.5.4 Ouverture de credoc	
9.5.5 Utilisation du credoc	0,25% Flat. Minimum 25.000 F CFA
9.5.6 Modification du credoc	

	Frais de notification : 1,5 pour mille Min 30 000 FCFA Frais de confirmation : 1% / Trim Min 25 000 FCFA *Frais de modification : *Amendement 20 000 FCFA *Sur durée et montant: 0,5% / Trim Min 25 000 FCFA' Commission de transférabilité : 1% Min 50 000 FCFA Commission de non utilisation : 50 000 FCFA
9.5.7 Crédit documentaire export	
9.5.8 Lettre de crédit	
9.5.9 Notification	
Confirmation	
Acceptation	
Transfert	
Utilisation	Utilisation du credoc (levée de document) : 0,3% Min 25 000 FCFA Frais de téléx / swift : 15 000 FCFA Frais d'envoi courrier express : 25 000 Afrique / 50 000 Reste du Monde
Domiciliation recettes d'importation	10 000 FCFA
Domiciliation recettes d'exportation	11 000 FCFA

X - AUTRES SERVICES (divers)

10.1 FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS (EN UNITÉ)

Consultation		
Acceptation		
Transfert		
		Utilisation du credoc (levée de document) : 0,3% Min 25 000 FCFA
Utilisation		Frais de téléx / swift : 15 000 FCFA
		Frais d'envoi courrier express : 25 000
		Afrique / 50 000 Reste du Monde
Domiciliation recettes d'importation		10 000 FCFA
Domiciliation recettes d'exportation		11 000 FCFA
X - AUTRES SERVICES (divers)		
10.1 FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS (EN UNITÉ)		
10.1.2 0 à 30 jours		7500/document
10.1.1 Moins d'un an		
10.1.3 30 à 60 jours		10000/document
10.1.4 60 à 90 jours		15000/document
10.1.5 Plus d'un an		60000/document
10.1.6 Supplément par photocopie		Gratuit
10.2 Boîte à lettres		NA
10.3 Location de coffre-fort		NA
10.4 Frais de reproduction de clé		NA
10.5 Demande de renseignements sur client		Gratuit
10.6 Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)		Gratuit
10.7 Demande de renseignements financiers		Gratuit
10.8 Demande de renseignements comptables (commissaires aux comptes)		51 000 FCFA
10.9 Abonnement mensuel au site internet		3 000 FCFA et 50 000 FCFA
10.10 Information annuelle des cautions		Gratuit
10.11 Successions		
10.11.1 Frais d'ouverture de dossier de succession		35000 FCFA
10.11.2 Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)		
10.11.3 Frais annuels de tenue de compte		GRATUIT
10.12 Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)		
10.13 Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative		
10.13.1 Lettre d'avertissement		40 000 FCFA
10.13.2 Lettre d'injonction		40 000 FCFA
10.14 Attestation d'avoirs		20 000 FCFA
10.15 Reconstitution d'extrait de compte		Gratuit
10.16 Frais d'annulation d'acte		50 000 FCFA
10.17 Autres attestations		20 000 FCFA
10.18 Frais de domiciliation		10 000 FCFA
10.19 Frais de lettre de garantie		4% l'an Min 50 000 FCFA